

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 106 (1970)

Heft: 21

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

21

Montreux, le 12 juin 1970

3.96

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

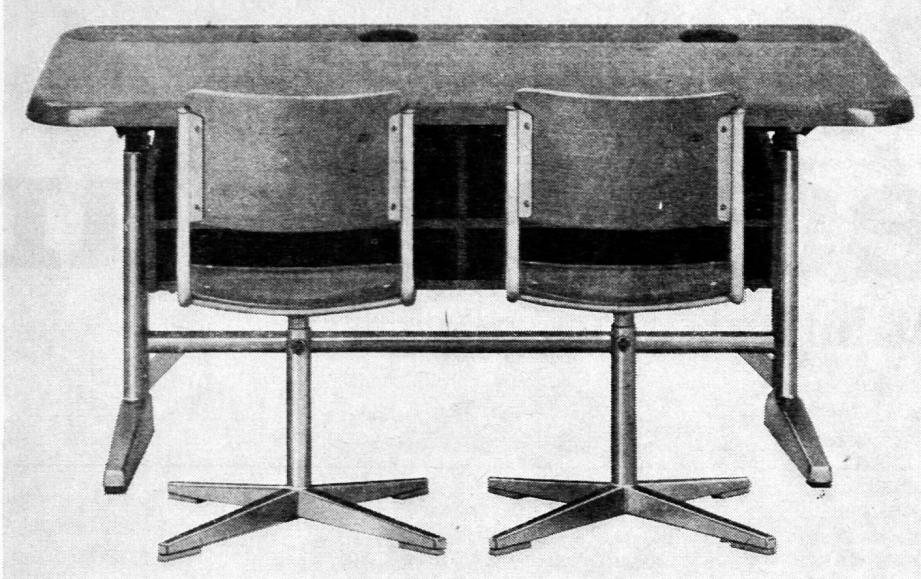
éducateur

et bulletin corporatif



Hibou moyen-duc

Mobilier scolaire sur mesure



Plateau 120 x 56 cm, revêtement de bois compressé (placage tranché) ou avec revêtement de stratifié; réglable en hauteur avec engrenage ou au moyen de crans d'arrêt et de ressorts d'élévation. Plateau horizontal fixe ou inclinable.

pour les élèves des degrés inférieurs et moyens

pour les degrés supérieurs

Grand plateau, dimensions 130 x 60 cm ou 140 x 60 cm, avec revêtement de bois compressé (placage tranché) ou avec revêtement de stratifié; réglable en hauteur avec engrenage ou au moyen de crans d'arrêt et de ressorts d'élévation.



Ample espace pour les genoux; avec casier à livres simple ou double et deux corbeilles pour les serviettes à l'extérieur des colonnes.



Usines Embru, 8630 Rüti ZH Téléphone 055/44 844

Agence de Lausanne, Exposition permanente: 1000 Lausanne 19, chemin Vermont 14, Téléphone 021/26 60 7

embru

Congrès SPR 1970 La Chaux-de-Fonds



Nos expositions

Dans le cadre des manifestations annexes à notre congrès, vous aurez l'occasion de visiter trois expositions, toutes réunies à la salle de musique et théâtre. Toutes trois sont d'inspiration artistique. La première **Art enfantin** a été mise sur pied par le Groupe romand d'école moderne. Elle vise à deux buts bien distincts : présenter tout d'abord les grandes lignes de la pédagogie Freinet sous la forme de panneaux technologiques retraçant les différentes étapes et les différents aspects de cette pédagogie ; d'autre part, l'exposition propose une série d'œuvres picturales réalisées par les élèves du degré primaire de toute la Suisse romande. Ces œuvres originales sont les témoignages des principes libérateurs et créateurs qui sont la base de la pédagogie Célestin Freinet. L'exposition fut présentée pour la première fois à Neuchâtel, en 1969. Depuis, elle a fait le tour de la Suisse romande où elle a rencontré un vif succès.

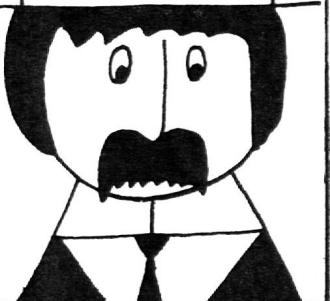
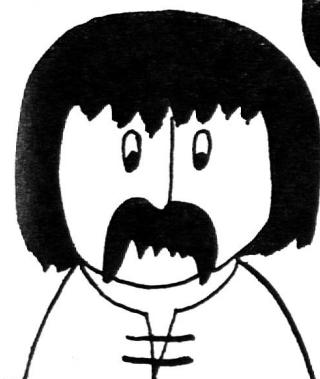
L'enfant et les maîtres du temps est une exposition mise sur pied par la Chambre suisse d'horlogerie. Elle réunit un certain nombre de travaux choisis parmi ceux que des enfants de 6 à 13 ans, venant de la plupart des cantons suisses, ont réalisé dans le cadre d'un concours lancé en 1969. Les enfants avaient reçu un document contenant dix photographies

représentant des professions horlogères, les professions des **maîtres du temps**. Elles étaient des modèles que les enfants devaient transposer, en choisissant des moyens graphiques de leur convenance. Ces transpositions artistiques permettaient aux élèves de s'exprimer avec la plus grande liberté, en leur donnant tout loisir d'interpréter très largement les thèmes qui leur étaient proposés. La seule ambition de cette exposition est de montrer au grand public la richesse d'expression de ces jeunes artistes qui, confrontés à des thèmes relevant de la technique, ont été capables de leur donner une dimension à l'échelle de l'enfance, à travers une vision personnelle peuplée de sortilèges, d'images et de rêves.

La troisième exposition sera celle organisée dans le cadre du foyer de la salle de musique et du théâtre et qui mettra en valeur des œuvres créées par des artistes renommés du Jura. Tous, ou presque, sont proches de l'enseignement puisqu'ils donnent quelques cours de dessin dans les différentes écoles du haut du canton.

Nous profitons de remercier les personnes qui ont ainsi contribué à embellir visuellement notre congrès.

Job Cardoso



vaud

Toute correspondance concernant le Bulletin vaudois doit être adressée pour le samedi soir (12 jours avant la parution) à Leresche André-Georges, 14, rue du Simplon, 1337 **Vallorbe**.

Aux trois collègues qui quittent le CC

Mme Paillard et Besençon après cinquante et un mois de dévouement, Gillard après plus de deux ans, ont cessé d'appartenir au CC de la SPV. Qu'il nous soit permis de leur exprimer toute notre gratitude. Gratitude pour le temps, souvent considérable, que, jour après jour, ils ont consacré à la défense des intérêts de notre société et de ses membres. Gratitude pour leur compétence mise toute entière, et sans lésiner, au service de leurs collègues. Gratitude pour leur constance tout au long d'un mandat où les périodes de crise ne leur furent pas ménagées ; péripéties critiques, bien propres à les faire douter de l'utilité de leurs efforts, moments difficiles qu'ils finirent toujours par surmonter. Gratitude, enfin, pour l'esprit corporatif qui animait leurs interventions au CC et qui lui permit de former toujours une authentique équipe.

A Paulette Paillard pour ses procès-verbaux et ses activités sociales à Pierre Gillard, bulletinier, à Maurice Besençon, bulletinier puis président, aux trois, pour tout, au nom de la SPV et de ses membres, nous disons encore merci et adressons moult vœux de réussite dans leurs activités futures.

Pour le CC : *Nicod Paul*, président.

Association cantonale vaudoise des maîtresses de travaux à l'aiguille

L'assemblée générale annuelle aura lieu en septembre. Des informations à ce sujet vous parviendront ultérieurement. Nous rappelons à chacune que trois places au comité sont à repourvoir pour lesquelles nous attendons vos propositions.

Le comité.

genève

Tout article, tout communiqué concernant la rubrique genevoise doit être adressé au correspondant: **Gilbert Meuwly**, 39, Vidollet, 1202 Genève

Commission des classes spécialisées

Rapport

1. Nos classes spécialisées constituent souvent le remède le plus efficace pour aider certains élèves à surmonter leurs difficultés. Le diagnostic du SMP est de plus en plus précis et lorsque les enfants nous parviennent, c'est, qu'en général, les autres remèdes se sont révélés insuffisants. Or, de plus en plus, nous manquons d'informations. Nous ne savons que rarement pourquoi un enfant est placé en classe spécialisée, et ce qui est plus grave, nous ne savons pas comment lui venir en aide. En effet, nous sommes mal préparés à faire face à une dyslexie, à une dysgraphie ou à certains troubles du comportement.

En plus du manque d'information, il faut constater aussi une insuffisance dans notre formation, insuffisance qui pose d'une manière aiguë le problème de la formation continue des enseignants de classe spécialisée.

Les modalités de cette formation continue doivent être discutées, mais il est évident que les cours de perfectionnement sur le plan didactique, que nous avons connus ces dernières années, ne sauraient nous aider à faire face aux problèmes de plus en plus ardues que nous devons affronter.

Propositions

1.1. **Information.** Les relations entre enseignants du secteur spécialisé et responsables du SMP doivent être améliorées.

a) Une information écrite, périodique, rapprochant les personnes travaillant dans le cadre du SMP, y compris les

enseignants, devrait renseigner les uns et les autres de l'état des recherches soit sur le plan psychologique, soit sur le plan pédagogique et pourrait ainsi constituer un premier élément de compréhension et de coordination.

b) Une recherche pour améliorer la transmission d'information relative aux élèves doit être entreprise ; maîtres, psychologues et responsables devraient être associés dans cette recherche.

1.2. **Formation.** Les problèmes posés aux enseignants de classes spécialisées sont très variables selon le type de classe, les degrés, le moment de la formation, etc. Il convient donc de trouver des modalités de formation continue **très souples**.

La commission des classes spécialisées a retenu la proposition suivante : mise sur pied de séminaires de travail tels qu'en connaissent nos collègues de classes ordinaires dans certaines circonscriptions, soit a) sur les heures de travail,

b) par groupes de 10 environ, mais le choix du complément de formation laissé à la détermination du groupe.

2. Nous constatons que les classes ordinaires ont été équipées, au cours de ces dernières années, d'un matériel important, conçu pour elles et réalisé avec la collaboration des maîtres de classes ordinaires : brochures de conjugaison, de vocabulaire, d'orthographe, livre de géométrie, méthodologies, etc. Dans la mesure où ce matériel pouvait convenir à nos élèves, il nous a été remis sans restriction.

Cependant, si nos classes ont bénéficié d'un équipement qui n'était pas prévu pour elles, rien (ou peu de chose) n'a été fait pour l'enseignement spécialisé. Or, le travail par groupes préconisé dans nos classes nécessite un matériel que le maître doit confectionner au prix d'efforts considérables.

Propositions

2.1. Il conviendrait de créer une commission groupant des enseignants, des représentants de l'autorité scolaire, des spécialistes dont la tâche consisterait à mettre à disposition des enseignants du matériel éducatif et pédagogique selon des modalités à discuter.

Une procédure a retenu l'attention de la commission, du fait qu'elle permet d'éviter les inconvénients inhérents à un système type « matériel subventionné » :

- demande formulée par un enseignant et adressée à la commission qui statue ;
- matériel fourni à l'enseignant qui l'expérimente en classe ;
- envoi d'un rapport d'expérimentation à la commission ;
- rapport diffusé éventuellement (voir proposition 1.1. a) et matériel mis à disposition des autres enseignants.

2.2. Beaucoup d'entre nous ont constitué, avec effort et persévérance, du matériel que les collègues ignorent ou n'ont pas confectionné faute de temps.

D'autre part, faute d'outils adéquats, nos classes se prêtent mal à un travail de rééducation de certains troubles scolaires que pourtant nous sommes censés entreprendre.

L'expérience prouvant que les séances de travail après les heures de classe manquent d'efficacité, de telles séances doivent être organisées, avec l'accord, l'appui et la collaboration des autorités scolaires, pendant les heures de travail.

3. Les enseignants de classes spécialisées ont très peu d'occasions de rencontre ; ils sont disséminés dans tout le canton, ont des horaires différents, s'occupent d'élèves très différents, de sorte qu'ils n'échangent que très rarement leurs points de vue.

Proposition

Il serait très souhaitable que les autorités scolaires responsables du secteur spécialisé, en collaboration avec des enseignants (les membres de la commission SPG des classes spécialisées se tiennent à disposition), organisent une journée de classes spécialisées.

L'ordre du jour, les détails de l'organisation pourront être aisément discutés lorsque le principe d'une telle journée aura été admis.

Restaurant

MON MOULIN Charrat

Tél. (026) 5 32 92 Ls Richoz-Balmat

Hôtel-Restaurant

LA TOUR D'ANSELME Saxon

Charles Pittet (nouveau tenancier)
Tél. (026) 6 22 44

OESCHINENSEE B. O. 1600 mètres

s. Kandersteg (ligne du Lötschberg)

Hôtel-Pension Oeschinensee se recommande pour les courses d'écoles et sociétés - Bonne cuisine - Chambres - Dortoirs.

Tél. (033) 75 11 19 Fam. David Wandfluh-Berger

Séance des délégations du 11 mai 1970

1. ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

La SPG avait remis à la direction de l'enseignement primaire en tant que document de travail, le rapport de la commission des classes spécialisées (voir l'article précédent). Le rapport, dont les grandes lignes avaient été expliquées brièvement lors de l'assemblée générale du 8 mai, insistait sur la nécessité de donner aux enseignants des classes spécialisées :

- a) une information ;
- b) un complément de formation ;
- c) des moyens d'enseignement adaptés aux conditions particulières des enfants inadaptés.

La commission demandait que soient créés des groupes de travail (pendant les heures de travail) comme il en existe dans certaines circonscriptions de classes ordinaires.

Il semble que ce rapport ait été assez mal compris par les autorités scolaires. Aussi la DEP, en cours de la séance, a estimé nécessaire de remettre toutes ces propositions à l'étude dans une commission départementale où nous serons représentés.

La première réunion de cette commission aura lieu en juin déjà.

Prochaine séance des délégations 16 juin 1970

A l'ordre du jour :

1. Maîtres de disciplines spéciales ; réponse de la direction de l'enseignement primaire aux propositions de la SPG (voir « Educateur » Nº 17).
2. Recrutement du personnel ; communication de la DEP.
3. CIRCE, échange de vues à propos de la table ronde prévue pour le 10 juin 1970.
4. Divers.

Le comité.

Magasin et bureau Beau-Séjour

**POMPES OFFICIELLES
FUNÈBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE**
8. Beau-Séjour

Tél. permanent 22 42 54 Transports Suisse et étranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

GRANDSON

HOTEL DU LAC

cuisine soignée

vous offre sa terrasse au bord de l'eau

Tranquillité des parents — Sécurité des enfants

H. Montandon — Tél. (024) 2 34 70

neuchâtel

Bulletinier : Georges Bobillier, Jeanneret 39a, 2400 Le Locle, téléphone (039) 5 32 29.

† Charles Bonny

Le décès de M. Charles Bonny a été, sans aucun doute, le sujet de bien des rêveries rétrospectives parmi un grand nombre de membres du corps enseignant primaire neuchâtelois.

En effet, cet ancien inspecteur qui nous quitte a laissé une marque profonde dans la vie professionnelle de deux générations d'instituteurs et d'institutrices.

Enthousiaste, courageux, cordial, le verbe haut, le geste alerte, M. Bonny s'est montré, au cours de sa carrière d'inspecteur, un véritable conseiller, un guide, un soutien. Ses visites dans les classes, si elles provoquaient parfois une légère appréhension chez le jeune maître, portaient toujours la marque de ce grand désir de comprendre, de faire comprendre et aimer, de susciter des initiatives pédagogiques, de ne rien négliger de ce qui peut être au bénéfice de l'enfant.

Car c'est l'enfant qui a été au centre de la vie de M. Bonny. Il le connaissait bien. Instituteur au Val-de-Travers, puis préfet de ce district, et lors de la suppression des préfectures, inspecteur scolaire, M. Bonny connaissait tout le monde. Doué d'une mémoire prodigieuse, il n'était pas rare qu'il interpellât par son nom un de ces milliers de gosses du canton, comme s'il ne connaissait que lui. Souvenez-vous du temps où, seul inspecteur du canton, il visitait en train et à pied les classes les plus éloignées. Son arrivée dans les collèges était accueillie par des salutations empreintes de respect et de joie.

Ce que M. Bonny a apporté à l'école neuchâteloise, il serait vain et présomptueux de vouloir l'énumérer. Aucun domaine touchant à l'enseignement ne lui échappait, depuis la « chasse aux remplaçants » pendant les temps de mobilisation ou de pénurie, à la collaboration à des ouvrages didactiques, en passant par la contribution neuchâteloise à l'annuaire pédagogique de la Suisse, il a véritablement fait don de sa forte personnalité à l'école.

Bon nombre de nos collègues valaisans se souviendront de son pas décidé, de sa canne, de son cigare, lorsqu'il se rendait jusque chez eux pour les inviter à effectuer des remplacements à Neuchâtel pendant leurs périodes de vacances, alors non payées.

Dernièrement encore, nous avons pu le voir assumant avec tact et distinction la direction des écoles primaires du Locle, en remplacement du titulaire malade.

Au-delà de la retraite, et malgré des épreuves douloureuses, il a tenu à faire profiter l'école publique de son expérience et de son bon sens, en rendant de nombreux services au Département de l'instruction publique.

La carrière de M. Bonny, un exemple d'équilibre, de bienveillance et de clairvoyance.

Merci, M. Bonny.

GB.

La connaissance du pays à l'Ecole normale

Du 1er au 6 juin, les étudiantes et étudiants de l'Ecole normale cantonale auront vécu une semaine consacrée à l'étude de l'eau dans le bassin de l'Areuse.

En groupes répartis sur le terrain selon un plan précis établi par M. Charles Robert-Grandpierre, normaliens et normaliennes auront étudié le cycle de l'eau, les actions de l'eau, ses usages, ses maladies et les soins qu'elle exige. Motivées par la nécessité vitale de protéger notre eau, ces différentes études feront l'objet d'une synthèse sous forme de

documents que chaque membre du corps enseignant pourra obtenir auprès du Centre de documentation pédagogique.

Le Château de Colombier, ouvert pour la première fois à un groupe non militaire, aura abrité professeurs et étudiants. Les soirées se dérouleront de diverses manières. Plusieurs personnalités neuchâteloises ont accepté de participer à des exposés-débats. Ainsi, MM. Schlaeppy et Jeanneret, conseillers d'Etat, évoqueront le thème « 1970, conduire son pays », M. Louis-Ed. Roulet, professeur, celui de « 1970, comprendre son pays » alors que le colonel divisionnaire P. Godet s'attachera au thème « 1970, défendre son pays ».

Lors de la présentation de cette semaine de connaissance du pays aux journalistes neuchâtelois, le directeur de l'Ecole normale, M. J.-M. Zaugg, s'est félicité de l'excellent esprit caractérisant les rapports entre directeur, professeurs et étudiants. Il a relevé l'absence de tout phénomène de contestation. En maintenant la discussion ouverte et courtoise et en plaçant avant tout le problème des relations humaines, le directeur de l'Ecole normale estime faire de ses étudiantes et étudiants des enseignants au plein sens du terme. Ce souci et cette pratique des relations humaines auront caractérisé bien sûr cette semaine de connaissance du pays.

F. Bourquin.

Dans les sections

Val-de-Travers

Extrait du rapport du président

En 1969, la section du Val-de-Travers a participé, par l'intermédiaire de ses délégués au Comité central et aux commissions de la SPN à toute l'activité de l'association cantonale. Il est de la nature des faits, dit le président Bouquet, que l'examen de certains problèmes soit confié à ceux qui s'astreignent à les étudier, d'où, les nombreuses délégations à des collègues qui ont accepté un mandat dans l'une ou l'autre des commissions.

La section n'a malheureusement pas pu consacrer assez de temps à la discussion de sujets importants, tels que le statut du personnel enseignant auxiliaire, l'appréciation du travail scolaire, le programme des conférences officielles. Certes, le grand dialogue engagé et poursuivi entre les autorités politiques responsables de l'école et les praticiens se situe au niveau cantonal. Mais l'autorité de nos mandataires et la sagesse de leurs décisions dépendent de l'intérêt et des avis qu'ils trouvent dans les sections.

Notre profession ne sera sauvegardée de toute dévalorisation que grâce à la volonté de chacun, par l'action de solidarité des enseignants dans les structures de la SPN et dans des sections vivantes.

Le chef du Département de l'instruction publique n'a-t-il pas lui-même affirmé que son département confondait le corps enseignant avec la SPN ? Cela signifie que l'appartenance à notre association professionnelle est une nécessité pour chaque institutrice et pour chaque instituteur qui veut participer à la gestion de l'école et trouver, dans cette responsabilité, la maîtrise de son métier et sa dignité humaine.

C'est pourquoi, l'action de propagande entreprise doit être poursuivie et intensifiée, afin de convaincre les collègues qui ne nous ont pas encore rejoints.

Sur le plan interne, les membres de la section ont eu l'occasion de se rencontrer plusieurs fois, soit autour d'une table lors d'un souper ou d'une soirée-fondue, soit à l'écoute de

conférenciers de talent, parmi lesquels nous citerons nos collègues M.-L. Lambelet, F. Siegenthaler et G. Müller, de retour du Cameroun, M^{me} Axelle Adhémar, M^{me} E. Cozona, du TPR, notre jeune collègue J.-F. Guignard qui présenta des diapositives du Népal et de l'Everest.

La section a enregistré 6 admissions au cours de l'année. Elle a pris en outre congé de 6 collègues qui ont quitté le vallon pour poursuivre leur activité ailleurs. Deux collègues, M^{me} Léa Borel-Estoppey et M^{me} Marguerite Leuba ont, en prenant leur retraite, été proclamées membres honoraires.

Ces collègues, en nous remettant leur lettre de démission, au terme d'un long chemin de fidélité, nous lèguent la seule fortune que nous puissions reconnaître : celle de l'exemple dans l'accomplissement d'une tâche et celle de la foi dans une mission.

L'école du pays doit une très grande reconnaissance à tous les pédagogues qui sont à l'œuvre parmi nous, dans nos comités ou chacun à sa place, mais solidaires les uns des autres, et qui, ensemble, participent activement à une action qui est la vie même de l'école, la prennent au sérieux et la font connaître. En pédagogie, au niveau de nos classes comme à celui des maîtres, le dernier mot appartiendra toujours à l'homme et à la personne. Dans une société dégradée et ravalée au rang d'une entreprise de consommation, il est dans la nature de notre mission de ne pouvoir être accomplie que par une association d'institutrices et d'instituteurs qui ont accepté, ensemble, les joies et les exigences d'une communauté humaine.

GB.

Au Grand Conseil

Au cours de la dernière session du Grand Conseil le 19

mai dernier, un député de La Chaux-de-Fonds, M. R. Spira, a déposé une motion demandant que la création d'une juridiction administrative soit mise à l'étude.

Souhaitons que cette étude, que nous avons déjà appelée de nos vœux soit mise rapidement en chantier.

GB.

Nature 70

Suggestion

De nombreux articles paraissent dans les journaux traitant des problèmes de la protection de la nature. Des dépliants, bien illustrés, sont distribués dans tous les ménages. En particulier : « Pour qui protéger la nature ? » du WWF et une série de conseils pratiques, accompagnés de cartes postales, de la Ligue neuchâteloise pour la protection de la nature.

Ne laissez pas perdre cette documentation !

Chaque élève peut, par exemple, illustrer un cahier ou un classeur dans lequel tous ces renseignements seront rassemblés.

Il y a là matière à des leçons visant à mieux faire connaître les différentes sociétés attachées à la sauvegarde de la nature.

Omission

Dans nos précédentes listes, nous avons oublié de citer une exposition organisée par les Amis de J.-J. Rousseau : « Rousseau naturaliste », ouverte à Môtiers, de mai à septembre 1970, tous les jours de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée gratuite.

Man Burgat.

L'argent de poche de nos écoliers

Dans le cadre du collège primaire de Boudry, nous avons effectué une enquête au début de l'année 1970 sur l'argent de poche que reçoit par mois chaque enfant.

Par mois	1	2	3	4	5	1MP	9T G	9T F	Dév. sup.	Total
	62	47	51	48	44	23	12	15	13	315 élèves
Rien	54	23	17	14	9	7	2	2	3	131
2.—	8	17	18	7	12	5	1	7	2	77
4.—		5	13	15	15	4	1	2	1	56
6.—			2	2	5	2	1	3	3	18
8.—		1	1	6	1	3				12
10.—						2	2	1	1	6
12.—				1			1			2
16.—		1					1			2
20.—				3	1		1		1	6
25.—							1		1	2
30.—							1			1
40.—										1
50.—										—
80.—									1	1

1MP = 1^{re} moderne préprofessionnelle, ancienne 6^e

9T G = 9^e terminale garçons

9T F = 9^e terminale filles

Dév. sup. = développement supérieur

Le nombre d'élèves par année n'est pas assez élevé pour en tirer des généralités. Il serait souhaitable qu'une pareille enquête soit menée ailleurs, par exemple en ville et dans quelques communes rurales.

Notons cependant qu'en 1^{re} année la majorité ne reçoit rien.

En 2^e année, 45 % ne reçoivent rien et 36 % reçoivent Fr. 2.—.

En 3^e année, 33 % ne reçoivent rien, 35 % reçoivent Fr. 2.— et 25 % reçoivent Fr. 4.—.

En 4^e année, 29 % ne reçoivent rien, 14 % reçoivent Fr. 2.— et 31 % reçoivent Fr. 4.—.

En 5^e année, 20 % ne reçoivent rien, 27 % reçoivent Fr. 2.— et 34 % reçoivent Fr. 4.—.

Lors d'une nouvelle enquête, il serait intéressant de déterminer la proportion d'enfants qui travaillent avec rémunération.

Eddy Vuillème.

jura bernois

Société pédagogique jurassienne (SPJ)

Rapports annuels

Nous pouvons résumer l'activité de la SPJ comme suit :

Formation continue

D'importants débats au sein des sections jurassiennes ont abouti à une prise de position définie lors de l'assemblée extraordinaire des délégués : attente de la parution du projet de décret gouvernemental. Cette attente — et cette prudence — ne signifient pas du tout indifférence ou refus de discuter. Le congrès de la Société pédagogique romande, à La Chaux-de-Fonds, dont le thème est précisément celui de la **formation continue**, ne laisse pas indifférents les Jurassiens...

Commission des Treize

Elle s'est mise à l'étude particulière des thèses 7 et 10 du congrès pédagogique jurassien de Moutier. Elle a tenu de fructueuses séances de travail, mais il est trop tôt pour exprimer des décisions. Le vœu que cette commission soit reconnue par la DIP a été émis.

Information sur le tiers monde

« Pain pour le Prochain », « Action de Carême » et « Swissaid » ont uni leurs efforts pour cette information. La SPJ, et par elle les enseignants, y ont été associés. Deux leçons-types ont paru dans la SLZ, et un grand nombre d'affiches suggestives ont été mises à la disposition des classes supérieures.

Ecole de la vie

Un groupe de collègues enthousiastes se réunissent pour échanger leurs expériences. Ils ont préparé un projet fort intéressant pour la création d'un Centre jurassien de perfectionnement. La SPJ étudiera objectivement ce projet, sans oublier qu'il existe depuis plusieurs années le Centre d'information pédagogique (CIP) de Porrentruy.

Délégations

La SPJ a pris part avec joie aux assemblées romandes de réception de nos collègues fribourgeois et valaisans au sein de la grande famille SPR. Elle a participé à une conférence d'information sur l'école romande, convoquée par les chefs de Département de l'instruction publique. La SPR y a demandé à être reconnue comme partenaire représentatif et interlocuteur valable. Dans cette optique, une conférence des présidents des associations d'enseignants a été constituée. Le Jura a un représentant au Conseil de direction de l'**Institut romand de recherche et de documentation pédagogiques** ; il s'agit de M. **Michel Girardin**, maître d'application à l'Ecole normale de Delémont.

La SPJ a entretenu de bons rapports avec la SEB et les autorités scolaires. Dans le Jura même, elle a constaté un manque certain d'information sur le rôle de la SPJ... et pas mal d'indifférence ! Il nous reste à remercier tous ceux et toutes celles qui appuient nos efforts ; nous espérons poursuivre notre tâche avec joie.

Tout le corps enseignant jurassien, enfin, s'est vivement réjoui de la brillante réélection de M. le conseiller d'Etat **Simon Kohler**, à qui il adresse ses félicitations et l'expression de sa gratitude.

Henri Reber, président SPJ.

A Moutier

Les enseignants du degré secondaire tiennent leurs assises annuelles

Environ 150 enseignants du degré secondaire se sont réunis mercredi 27 mai 1970 à Moutier, où ils étaient les hôtes de M. Henri Gorgé, directeur de l'Ecole secondaire. Les membres de la section jurassienne de la SBMEM (Société cantonale des maîtres aux écoles moyennes) ont en effet tenu leur assemblée générale annuelle, qui fut suivie de trois intéressantes conférences sur les méthodes audio-visuelles, l'écologie et le théâtre. C'est la seconde fois que des conférences de ce genre ont lieu, pour la plus grande satisfaction de tous.

C'est sous la présidence de M. Bernard Roten, de Moutier, que les professeurs du degré secondaire — ils récusent le terme des maîtres — ont tenu leurs assises. Parmi les participants, on relevait la présence de MM. Armand Dupré, représentant la Municipalité de Moutier, Henri Liechti, inspecteur des écoles secondaires, et de diverses autres personnalités de l'enseignement, dont les recteurs des deux gymnases du Jura. M. Simon Kohler, conseiller d'Etat, s'était fait excuser.

Après les souhaits de bienvenue de M. Armand Dupré, les participants acceptèrent les comptes de l'exercice 1969 et le procès-verbal de la dernière assemblée.

Comité renouvelé

C'est ensuite à l'unanimité que le comité de la section fut réélu pour une nouvelle période de deux ans. Il est ainsi composé : M. Bernard Roten, de Moutier, président ; M. André Richon, de Bévilard, vice-président ; M. Pierre Girardin, de Moutier, secrétaire.

M. Jean-Pierre Mœckli, directeur du Collège de Delémont, rapporta ensuite sur l'activité de la commission pour la formation continue, qui organisera une série de cours spécialisés cet automne.

Rapport présidentiel

Le rapport présidentiel, présenté par M. Roten, retraça l'activité de la section durant l'année écoulée. Les deux buts que s'était fixés le comité, soit réunir le plus souvent possible les enseignants et défendre au mieux leurs intérêts, ont été, de l'avis de chacun, largement atteints.

Ainsi, plusieurs réunions d'enseignants de même branche ont eu lieu, par exemple, trois réunions de professeurs d'anglais à Malleray, une d'histoire à Vicques, quatre de sciences naturelles dans diverses localités, une de latin, etc.

Les intérêts des professeurs

D'une autre côté, le comité s'est attaché à réduire le nombre des heures de cours. Il y a à moitié réussi, puisque le gouvernement a abaissé d'une heure le total des heures d'enseignement. La création d'un secrétariat pour le perfectionnement a été l'objet aussi de longues démarches et d'un vote général, mais le problème n'est pas encore résolu.

Le président a tenu aussi à souligner qu'une décision importante avait été prise le 22 avril 1970 à Lausanne. En effet, sous réserve de ratification par l'assemblée d'hier, l'adhésion de la section jurassienne au Cartel des sociétés d'enseignants romands a été signée.

M. Henri Liechti, inspecteur, informa brièvement les participants sur la future formation des enseignants du degré secondaire. Les études des nouveaux professeurs se dérouleront en deux cycles, l'un de formation poussée sur quatre branches, l'autre comprenant des travaux universitaires.

Les enseignants jurassiens se répartirent ensuite en deux groupes afin d'entendre deux conférences, une littéraire, l'autre scientifique, sur les tendances actuelles de l'enseignement.

L'écologie

La nouvelle orientation de l'enseignement de la biologie vers une écologie générale et humaine fut l'objet principal de l'exposé de M. Pierre Tschumi, professeur à l'Université de Berne. M. Tschumi définit tout d'abord l'écologie comme une science qui étudie les organismes dans leurs relations entre eux et dans leurs milieux. L'écologie a tendance à remplacer la biologie dans les écoles parce que cette dernière branche ne remplit pas totalement son rôle pédagogique et ne fait nullement prendre conscience des problèmes qui sont posés pour la survie de l'homme. Ce facteur est très important pour de jeunes élèves. Ainsi, de but d'études en elle-même, la biologie devient un instrument au service de l'écologie.

Une interdépendance complexe

Cette nouvelle science se compose de sept échelons qui sont : la cellule, l'organisme, la population, l'écosystème (forêt, marais, etc.) et la biosphère (globe terrestre). Dans la suite de son exposé, M. Tschumi s'efforça de faire entrevoir à ses auditeurs les liens étroits et complexes qui unissent ces différents échelons. Ces mêmes liens, on les retrouve entre les producteurs d'énergie, les consommateurs et les décomposeurs qui sont, respectivement, les plantes, les animaux et la terre. Si l'un des éléments vient à être bouleversé, tous les autres en subissent les conséquences. C'est sur ce point qu'insista le brillant biologiste. Si l'homme peut augmenter la productivité de la terre, il pollue aussi la biosphère et contribue à l'appauvrissement du sol. Il s'agit donc de faire prendre conscience de cet important problème à toutes les couches de la population. Seule l'écologie peut y parvenir. Cette science nouvelle rencontre cependant des difficultés d'ordre pratique, et c'est sur ce point particulier que les enseignants insistèrent.

Les méthodes audio-visuelles

Autres préoccupations avec Mlle Madeleine Joye, directrice du Centre audio-visuel de l'Université de Fribourg, qui s'attacha surtout à définir les limites de l'enseignement par des méthodes audio-visuelles, dans l'enseignement des langues en particulier. Ainsi, si l'étude des langues étrangères se trouve facilitée par cette méthode, toutes les difficultés ne sont pas aplanies. Très souvent, le travail d'équipe entre les professeurs fait défaut. De même, certains ouvrages en concordance avec la méthode manquent. L'emploi de mini-cassettes individuelles est aussi souvent nécessaire.

Des limites

Il y a aussi d'autres limites, inhérentes à la méthode, comme par exemple son but même qui est de faciliter aux débutants l'accès à la langue parlée. La méthode est essentiellement fonctionnelle et s'inscrit ainsi dans un contexte de civilisation et non de culture. On y fait aussi exclusion de vocabulaires spéciaux, différents de la vie courante. Le nombre des élèves en classe, l'horaire trop restreint, l'incapacité des professeurs sont souvent des causes d'échecs. Il faut se souvenir en effet que la machine n'accomplit pas des miracles. De plus, les enfants se lassent facilement des méthodes ennuyeuses ; il faut donc les rendre gaies, ce qui est rarement le cas. Les méthodes pèchent aussi par certains excès qui ne correspondent pas à la vie réelle. (On y parle beaucoup trop de Mercédès et de Pelzmantel.)

Les conditions de succès

Les conditions de succès dépendent principalement de la qualité des élèves et des enseignants. Ces derniers ne doivent pas craindre de préparer à l'avance leurs leçons et surtout d'acquérir une formation particulière. Il convient d'autre part d'apprendre aux élèves à écouter, ce qui corrige beaucoup de fautes d'accent.

En résumé, on peut admettre de réels avantages de la méthode audio-visuelle. Mais, il ne faut pas oublier que la connaissance de la langue vient en travaillant, ce qui est valable aussi bien pour le professeur que pour l'élève. Le choix de la méthode a aussi son importance.

A la fin de ces intéressants exposés, les participants furent conviés à un apéritif offert par la Municipalité de Moutier, puis ils se rendirent à l'Hôtel Suisse où un excellent repas leur fut servi.

L'après-midi, la partie culturelle fut animée par M. Charles Joris, directeur du Théâtre populaire romand.

« Vie d'une troupe de théâtre aujourd'hui »

« Vie d'une troupe de théâtre aujourd'hui », tel était le sujet de la conférence de M. Joris.

Les enseignants jurassiens connaissent bien le Théâtre populaire romand, qui leur a permis au cours de ces dernières années, de présenter à leurs élèves des spectacles remarquables.

La Société bernoise des maîtres aux écoles moyennes, en invitant M. Joris, directeur du TPR, avait pour objectif de sensibiliser ses membres à l'animation théâtrale et à ses soucis financiers. Cet objectif a été pleinement atteint.

En effet, l'assemblée a mesuré le travail à faire dans les classes — les écoles secondaires neuchâteloises ont déjà prévu dans leurs plans des leçons à option consacrées au théâtre — et au niveau de l'encadrement des professeurs. Elle a manifesté, à l'instar de la Fédération des troupes de théâtres amateurs récemment réunie au Prédamme, le besoin d'une animation professionnelle.

Le théâtre à l'école

Ce but ne sera atteint que si les pouvoirs publics peuvent assurer au TPR les moyens d'offrir aux écoles, aux maîtres, aux troupes d'amateurs, l'encadrement et l'animation nécessaires. Il a été intéressant d'apprendre de M. Joris que la ville de La Chaux-de-Fonds accorde Fr. 100 000.— et le canton de Neuchâtel Fr. 80 000.— au TPR. La ville de Bienne aborde actuellement ce problème.

Le théâtre à l'école. C'est une nécessité vitale aux yeux des maîtres jurassiens aux écoles moyennes, qui ont apprécié l'exposé calme, précis et prudent de M. Joris.

En réponse à diverses questions, le conférencier eut l'occasion de présenter l'histoire du TPR, son statut financier mixte, son organisation en communauté de travail, une très précise définition de ses conceptions, les problèmes du répertoire et de l'animation théâtrale en territoire jurassien et à l'école plus particulièrement.

C'est à 17 h. que prit fin cette fructueuse assemblée des maîtres aux écoles moyennes du Jura.

SPJ — Groupe cinéma

Un film canadien de Pierre Perrault : **Pour la suite du monde**, 1963 (180 min. ; ambassade du Canada, Berne, no. 138).

I. Les réalisateurs :

Pierre Perrault : né en 1927 ; auteur dramatique, poète, reporter, producteur de plus de 300 émissions de radio (dont

plusieurs sur les habitants de l'île aux Coudres). Série TV : Au pays de neufve France (1959-60). Pour la suite du monde (1963 ; coréalisation). Le règne du jour (1967). Les voitures d'eau (1968). Le fleuve ; La question (en travail).

Michel Brault : né en 1928 ; un des meilleurs opérateurs canadiens, ayant travaillé avec Jean Rouch et Mario Ruspoli. Pour la suite du monde (1963 ; coréalisation). La fleur de l'âge (1964 ; sketch dans « Le temps perdu »). Entre la mer et l'eau douce (1966). Les enfants de néant (1968).

II. Le sujet du film :

Le film fut tourné dans une île découverte et nommée par Jacques Cartier en 1555, l'île aux Coudres, parce que recouverte de noisetiers. Pendant longtemps, la pêche au marsouin — ou plutôt au bélouga, sorte de marsouin blanc — a été la principale ressource des insulaires. Mais au moment où les cinéastes vont tourner leur film, il y a plus de trente ans que cette pêche a été abandonnée à cause de la mévente de l'huile du marsouin. La population — aux alentours de 1700 habitants francophones — ne vivait donc plus que de navigation ou d'agriculture.

Les cinéastes, en particulier Pierre Perrault, furent fascinés par ce groupe humain conservant un grand nombre de coutumes ancestrales malgré l'envahissement de la vie moderne avec ses automobiles, ses téléphones et sa télévision. Perrault fut séduit aussi par le langage imagé dont ils se servent abondamment, la conversation étant une de leurs distractions favorites.

Le danger était d'imposer aux habitants une action artificielle qui les force à sortir d'eux-mêmes et les oblige à adopter des attitudes inhabituelles, à réfléchir à des problèmes qui n'étaient pas les leurs. Perrault trouva le sujet idéal : il réussit à trouver un nouveau moyen de vendre les marsouins : les fabricants d'huile n'en voulaient plus mais les musées les recherchent car les études sur les cétacés connaissent un très grand essor. Certains de pouvoir écouler leur prise, les pêcheurs se laissèrent alors facilement convaincre de reprendre la pêche au marsouin selon les méthodes traditionnelles, d'autant plus qu'il fallait montrer aux jeunes, « pour la suite du monde », ce dont les vieux étaient capables...

C'est cette merveilleuse aventure qu'ont filmée les cinéastes pendant les 12 mois de leur séjour.

III. Liste des séquences :

- sur un vieux chalutier ; vues de bouées dans la brume ; en off, lecture en vieux français d'un ancien rapport de Jacques Cartier.
- le long hiver sur l'île aux Coudres : pittoresque vente paroissiale ; évocation de la lune qui est la nourriture de la terre puisqu'elle fait pousser les arbres...
- l'autorité des vieux ; on parle de tendre la pêche aux marsouins, mais « c'est un poisson terriblement fin... »
- la verve de Grand Louis : son expérience et son besoin d'être assisté par le curé.
- assemblée des pêcheurs : méfiance et enthousiasme « c'est la pêche qui donne le plus de passion à l'homme... »
- reconnaissance des lieux : sur les barques de pêche, puis à pied, à marée basse. « On va piquer des harts pour prendre les bêtes... les vieux temps r'arrivent... on fait ça pour la suite du monde... »
- fête de la mi-carême : les jeunes gens masqués vont de maison en maison et dansent la gigue.
- on va poser les harts (longues baguettes pour barrer l'estuaire) ; long travail alterné par la bénédiction des sapins et les jeux des enfants.
- les coutumes de Grand Louis : il va chercher de « l'eau de Pâques » pour les enfants.

- à la forge, on façonne les outils.
- Après la bénédiction, les pêcheurs se dirigent, avec leurs barques sur les lieux de pêche.
- la capture du marsouin : « la bénédiction a eu du succès !
- le marsouin transporté à New York : « mais maintenant il faudra donner une fille à ce garçon-là !»
- réflexions des pêcheurs, chez eux : « Je comprends que la science a de grands avantages, mais elle ne devancera pas l'Etre suprême. »

IV. Pierre Perrault parle de son film :

« Ce fut donc en plein cœur d'hiver, un soir de pleine lune, au beau milieu d'un champ, sur une île nue comme neige et constellée de froid... qu'un étranger de la pire espèce, déposé là par un petit avion déjà enfui, sans lettre de créance, ni prétexte avouable, porteur de silences à remplir, s'est approché des maisons à l'heure qu'on dit entre chien et loup. C'était moi ! Et personne n'en garde souvenir que moi. J'entretenais avec une naïveté d'homme qui a appris à vivre en lisant, toutes sortes d'illusions sur ces provinces d'hommes entourées d'eau. De grandes choses peuvent-elles encore être dites à l'écart de l'histoire et à l'abri de l'éloquence, comme des bêtes débarrassées du harnais qui regagnent l'étable ? J'étais en quête d'un peuple interprété par les mystères et régenté par les prophètes, comme au temps des Sagas. Quel triste clerc, enfanté par la chasteté, nous avait-il laissé entendre que le temps des journaux avait irrévocablement aboli celui des hommes. (...) »

Je soupçonne les mots de craindre les voyelles... mais on ne peut pas non plus toujours abandonner les fontaines à la virginité. Je soupçonne le forgeron de craindre l'enclume... je soupçonne les romanciers de mépriser l'histoire... les archéologues d'omettre le présent.

Et comme tout le monde j'avais appris à vivre en lisant !
A l'île aux Coudres on apprend à vivre.. en vivant !»

V. Commentaires :

Tout le film relève de la *technique dite du « cinéma-vérité »* : aucun commentaire ne vient infléchir notre interprétation, tout se déduit de l'attitude et des dialogues pris sur le vif des personnages. Un mot, un regard, une réticence nous en disent parfois plus long que tout un discours. Visiblement, la caméra n'a guère influencé le comportement des personnages, qui sont parfaitement à l'aise. Parfois, cependant, un regard en coulisse vers la caméra vient souligner un bon mot. Grand Louis force parfois son jeu jusqu'au cabotinage. Mais ces excès mêmes sont révélateurs : ou bien il établissent une complicité entre chaque côté de la caméra, ou bien ils révèlent certains traits de caractère qui n'ont guère l'occasion de se manifester autrement.

Cette technique ne nous-entend pas une *objectivité* parfaite des réalisateurs. Il n'y a pas de vision objective, mais point de vue documenté. Le choix des « acteurs », la confiance, voire la complicité de ces derniers avec les réalisateurs, le choix des cadres, la beauté de la photographie et surtout un montage très soigné témoignent de l'importance du cinéaste avant celle de la chose filmée. Dès la première séquence le montage accentue le caractère patriarchal et rustique de la société de l'île aux Coudres. En effet, la scène de pêche est ponctuée par le commentaire off du vieux pêcheur lisant l'ancien document de Cartier. Tout de suite nous savons que les gestes ont une portée supplémentaire : ils signifient que la tradition continue, que la sagesse des anciens permet d'organiser la vie présente.

Quels sont les éléments principaux de cette tradition ?
— les sages de la communauté sont les viellards ; ils sont les guides infaillibles, grâce à leur longue expérience, de la vie quotidienne. Ils revendiquent hautement leur science

- devant une jeunesse qui s'échappe : « T'as fait une belle œuvre, pour montrer aux jeunes gens que les vieux sont encore capables ».
- les superstitions et les traditions panthéistes sont encore à l'honneur. La lune, l'eau de Pâques, le marsouin, les âmes du Purgatoire s'insèrent dans une mythologie en étroite liaison avec la nature. L'Eglise, très présente et très fréquentée, bénéficie de cet état d'esprit.
 - la morale conserve une certaine rigidité. « Ça fait 33 ans que je suis veuf, ça fait une belle pénitence ! »
 - la persistance étonnante des traditions françaises qui se conservent grâce à un langage d'une grande saveur. On ne s'étonne qu'après coup d'entendre un vieil homme dire : « En Amérique, j'ai jamais été » car rien dans ce film ne correspond aux idées communément reçues sur l'Amérique.

VI. Sources :

Notes personnelles

Image et son, n° 223, novembre 1968, p. 145 : fiche complète sur « Pour la suite du monde ». Premier Plan, n° 45, octobre 1967, p. 23 et 131 : étude du film et note bio-filmographique. Cahiers du cinéma, n° 146, août 1963, p. 5 : étude du film. Cahiers du cinéma, n° 165, avril 1965, p. 32 : entretien avec Perrault. Cahiers du cinéma, n° 191, juin 1967, p. 27 : Perrault parle de ses films.

Laurent Worpé.

Aucun souci...

La Caisse-maladie chrétienne-sociale
m'en décharge

800 000 assurés

Hauterive
ÉCOLE DE
SÉCRÉTARIAT ET DE COMMERCE

Rue du Petit-Chêne 11 — 1003 Lausanne
Téléphone (021) 23 23 97

COURS SUPÉRIEUR DE SÉCRÉTARIAT
en 2 et 3 langues

COURS DE COMMERCE
(préparation à l'entrée en 2^e année à l'Ecole supérieure de commerce et à l'apprentissage commercial administratif, bancaire, etc.)

Th. Allaz, Dr ès sc. com. et écon., Lic. ès sc. pol.

Louez votre maison pendant les vacances à des instituteurs (2000) hollandais/anglais.

Event. échangeons ou louons.

E. Hinlopen, prof. d'anglais, Stetweg 35, Castricum, Hollande.

Pour vos voyages d'affaires et d'agrément...

LATHION - VOYAGES
Devis sans engagement.

Avenue de la Gare, SION, téléphone (027) 2 48 23
Même adresse : AUTOCARS - EXCURSIONS et organisation de COURSES D'ÉCOLES



La communication la plus rapide et la plus économique entre **Ouchy** et les deux niveaux du centre de la **ville**.

Les billets collectifs peuvent être obtenus directement dans toutes les gares ainsi qu'aux stations L-O d'Ouchy et du Flon.

imprimerie

corbaz sa
montreux

fribourg

Toute communication doit être envoyée au bulletinier cantonal, M. François Raemy, instituteur, 1678 Prez-vers-Siviriez.

Que ferez-vous le 13 juin ?

Le comité cantonal SPF rappelle à tous ses membres le congrès de la Société pédagogique romande qui aura lieu (cf. « Educateur » N° 17) le samedi 13 juin 1970 à La Chaux-de-Fonds.

Ce doit être pour chacun de nous l'occasion non seulement de toucher du doigt cette SPR dans laquelle nous faisons peut-être, et c'est normal, encore figure de néophytes, mais surtout de rencontrer nos collègues romands. S'il est vrai que les voyages forment la jeunesse, il est certain que de tels contacts ne peuvent nous apporter que bénéfice et enrichissement dans notre profession.

Nos amis neuchâtelois ont tout mis en œuvre pour nous présenter une ville accueillante. Ne les décevons pas par une abstentionnisme dû plus souvent à la négligence qu'à un mauvais esprit.

Pour permettre à chacun de faire acte de présence au dit congrès, la direction de l'instruction publique, par lettre du 17 avril 1970, décide que le 13 juin sera jour de congé pour les maîtres primaires qui désirent participer au congrès SPR. Toutefois, elle précise que chaque maître devra adresser une demande personnelle à son inspecteur et informer les commissions scolaires de son absence.

Le comité SPF remercie la DIP pour la compréhension témoignée envers le CE primaire et les organes de la SPR et redit à chacun qu'il souhaite le rencontrer à La Chaux-de-Fonds, afin de prouver aux organes de la SPR que Fribourg est bien vivant.

Que devenons-nous ?

Avec la venue du printemps apparaissent ça et là, timides encore, les premières fleurs. La sève monte, redonnant vie aux arbres dont les bourgeons éclatent au soleil de mai. Feuilles et fleurs s'épanouissent.

Poussées par ce vent de renouveau, nos différentes associations de district ressentent elles aussi, la nécessité de faire le point. Comptes, nominations, rapport du président, représentent des tractandas prouvant bien la validité de ces sociétés d'enseignants. Ainsi en fut-il dans les districts de la Sarine, de la Broye, de la Gruyères et de la Veveyse. Il m'est impossible de donner dans ce numéro un aperçu de ces différentes réunions. Soyez certains pourtant que nous y reviendrons prochainement. Laissons néanmoins à la Veveyse, cadette de notre association cantonale, le privilège d'ouvrir les feux et de nous dire ce que fut son assemblée du 15 mai.

« En remerciant le bulletinier pour l'honneur qui nous échoit, permettez-moi toutefois de vous dire que mon propos n'est pas de relever les nombreux points des tractandas qui ne soulevèrent que remerciements, prouvant ainsi le sérieux du travail accompli par le président et son comité, mais d'extraire quelques traits essentiels qui dégagèrent de cette assemblée un esprit constructif et tourné vers l'avenir.

Ce fut en effet le vendredi 15 mai dernier que la grande salle du Buffet de la Gare de Châtel-Saint-Denis était le point de réunion du corps enseignant de la Veveyse pour son assemblée annuelle.

Monsieur Francis Suchet, distingué président, salua la

présence de M. André Currat, préfet du district, et de M. Armand Maillard, notre inspecteur.

Ce dernier, dans son exposé, démontre la nécessité d'une collaboration franche entre maîtres et inspecteur. Il insista sur la nécessité de poursuivre les réunions de maîtres qui s'avèrent de plus en plus payantes. Il nous fit part plus en détail de son projet d'exposition de travaux de maîtres et d'élèves, exposition qui aura lieu du 4 au 7 juin en la salle du Buffet de la Gare de Siviriez. Il nous fit part encore de certains soucis concernant les commissions romandes de l'enseignement et souhaita nous rencontrer nombreux à Broc, lieu de la prochaine assemblée cantonale.

Un point important de notre réunion fut la discussion ouverte au sujet de la bibliothèque scolaire itinérante, créée ce printemps. On apprit avec plaisir l'apport d'un don de 2000 francs obtenu grâce à la générosité de Pro Juventute.

Après le merci de notre cher préfet pour le sérieux de notre tâche, et notre dévouement au bien des enfants, chacun se sépara sur l'espoir de se rencontrer prochainement lors de notre sortie annuelle ».

G. Boschung.

Petits potins

En dernière heure, nous apprenons que le comité cantonal va subir quelques métamorphoses dues sans doute également au souffle printanier :

- La Sarine campagne a appelé à sa présidence, en remplacement de M. Willy Blanc, démissionnaire, M. Pierre Telle, instituteur à Arconciel.
- La Broye a appelé à sa présidence également, en remplacement de M. Hubert Monnard, démissionnaire, M. Eugène Delley, instituteur à Estavayer-le-Lac.

Aux anciens, le comité de la SPF adresse ses remerciements pour les nombreux services rendus à la cause du corps enseignant en cette période de naissance de notre société. Il souhaite la bienvenue aux nouveaux élus en les avertissant déjà qu'ils prennent courage car... le travail les attend de pied ferme.

Assemblée constitutive de la Société pédagogique fribourgeoise

Le 21 mai 1970, en la salle de l'Hôtel de Ville de Broc, la Société pédagogique fribourgeoise a tenu ses assises. A l'ordre du jour figuraient de nombreux tractanda, dont le plus important était la discussion de nos statuts. En effet, en date du 29 mai 1969, à Morat, l'assemblée cantonale de l'Association du corps enseignant primaire et ménagère avait pris la décision de se rallier, après un schisme plus que centenaire, avec la SPR. Dès lors, il s'agissait de doter cette nouvelle société de statuts. C'est à quoi s'est occupé le comité provisoire nommé à cette époque. Si ces derniers ne donnèrent pas matière à trop de discussions, c'est grâce au sérieux avec lequel ils avaient été préparés. Un merci va aux cantons romands de la SPR qui nous ont permis de calquer plusieurs éléments.

Nominations

Comme indiqué plus haut, la SPF bénéficiait depuis le 29 mai 1969, des services d'un comité « provisoire » et ceci,

parce qu'il n'avait pas été possible de convoquer une assemblée pour le nommer définitivement. Il appartenait donc à l'assemblée du jour, de nommer pour une période de quatre ans, le comité de la SPF.

Présenté par M. Barbey, notre président M. Alexandre Overney fut élu par acclamation et remercié ainsi pour tout le dévouement et le souci qu'il apporte à la cause du corps enseignant.

Les membres du comité central SPR furent désignés en la personne de M. Overney et celle de M. Perritaz, président de la Gruyère.

Quant aux délégués cantonaux, ils seront au nombre de 8 plus 1 suppléant.

Permettez-moi d'en donner rapidement la liste : pour la Gruyère : M. J.-Marie Gachet

la Broye : M. Eugène Delley

la Veveyse : M. Francis Suchet

la Glâne : M. François Raemy

la Sarine : M. Pierre Telley

Fribourg : M. Robert Loup

Institutrices : Mlle Yvette Ruffieux

Mlle Guinard

Membre adjoint : M. Louis Barbey

Cotisations

L'assemblée avait à prendre connaissance de l'état de nos finances. En effet, depuis 1969, les dépenses engagées pour la SPF avaient été supportées par l'association. Il importe que désormais, les caisses soient séparées, et ceci surtout en raison du bilinguisme de notre canton. En effet, les membres de langue allemande recevaient de notre association une ris-tourne de Fr. 5.—, pour leurs activités au sein tant du Schweizer Lehrerverein que du Katholischer Lehrerverein.

Le comité de l'association s'est dès lors déclaré d'accord de faire bénéficier les membres de la SPF des mêmes droits. Pour cette année, il propose un versement de Fr. 3000.—, versement qui sera approuvé dans la deuxième partie de la matinée.

Du fait de notre appartenance à la SPR, nos redevances envers celle-ci se montent à Fr. 24.— par membre : Fr. 16.— pour l'*« Educateur »*, Fr. 6.— de cotisation annuelle, Fr. 1.— pour l'aide au tiers monde, Fr. 1.— pour le fonds du congrès.

Hélas, il faut bien l'avouer, la caisse ne « tourne pas » puisque nous bouclons avec un déficit, au budget 1970, de Fr. 850.—. Le comité proposait, sans trop d'espérance il est vrai, de porter la cotisation de Fr. 25.— à Fr. 30.—. Aussi surprenant que cela puisse paraître, cette décision fut approuvée à la quasi-unanimité.

Rapport du président

M. Overney, président désigné, donna lecture de son premier rapport annuel. Les impératifs de la rédaction m'empêchent de le donner intégralement. Permettez-moi toutefois de vous dire que ce dernier était très complet. Il nous rappelait les instants heureux de la décision de Morat en date du 29 mai 1969, date qui était pour nous celle d'une réintégration dans cette SPR que nous avions quittée il y a bientôt 100 ans. Le président nous fit part des sentiments de la

SPR, nous accueillant en son sein lors de la séance du 25 octobre 1969, séance qui se tint à la salle du Grand Conseil « pour bien montrer que notre décision était sans équivoque et que, si elle avait été décidée par les membres du corps enseignant, elle était approuvée par les milieux officiels ».

Il démontra avec le tact qu'on lui connaît, que toutes les charges auxquelles doivent s'astreindre les responsables de la SPF sont accomplies avec le sérieux et le dévouement nécessaires : assemblées, comités, commissions spéciales, et que notre canton y tient sa place même si parfois, ses représentants y font encore figure « d'auditeurs un peu passifs soucieux avant tout de se familiariser avec les nombreux problèmes qui y sont discutés ».

Et notre président de conclure : « Nous demandons à tous nos collègues de mettre leurs talents à disposition de la SPF. Nombreux sont les maîtres qui pourraient apporter une contribution précieuse à la collectivité, mais qui, trop modestes, n'en font profiter que leurs propres élèves. Votre comité compte sur vous tous ; vous pouvez compter sur lui. »

Conclusion

Cette assemblée menée de main de maître, démontra aux 126 membres présents et aux 3 inspecteurs qui nous avaient fait l'honneur de leur présence (MM. Barras, Corboz et Maillard) que la SPF va son petit chemin dans une démarche peut-être encore incertaine, mais que tout se stabilise. Les dirigeants prennent le problème très à cœur, nous pouvons leur faire entièrement confiance. Souhaitons néanmoins que l'an prochain, une participation plus importante marque l'appui que nous leur accordons.

Fr. Raemy.

Ecole « 70 » à Siviriez

M. Armand Maillard, inspecteur des écoles primaires du 7^{me} arrondissement, Glâne, Veveyse, a eu l'heureuse initiative d'organiser, du 4 au 7 juin, une exposition de travaux de maîtres et d'élèves, de registres et de livres officiels ainsi que de moyens d'enseignement audio-visuels. Cette exposition, ouverte à chacun, parents, enfants, autorités a connu un très vif succès. Dans notre prochain numéro, nous vous proposerons une interview dans laquelle, l'initiateur de cette expérience tirera les conclusions qui s'imposent.

DIVERS

Association des maîtresses enfantines et semi-enfantines vaudoises

Cours Neocolor

Convocations

Lausanne : jeudi 18 juin, 14 h. à 17 h., collège de Chailly.

Montreux : jeudi 25 juin, 14 h. à 17 h., collège d'Etraz, salle de dessin.

Payerne : jeudi 2 juillet, 14 h. à 17 h., collège du Château près de l'Abbatiale, salle 13, 2^e étage.

Nyon : jeudi 10 septembre, encore possibilité de s'inscrire.

Emy Nicollier.





Une course d'école par le **MOB** ou encore aux **ROCHERS-DE-NAYE**, le plus beau panorama de Suisse romande (2045 m.). Jardin alpin. Hôtel-restaurant. Dortoirs. Arrangements spéciaux pour écoles. Demandez la brochure des courses remise gratuitement par la Direction MOB, 1820 Montreux.
Tél. 61 55 22.

Les chemins de fer **MARTIGNY - CHATELARD** et **MARTIGNY - ORSIÈRES**

vous proposent de nombreux buts pour promenades scolaires :

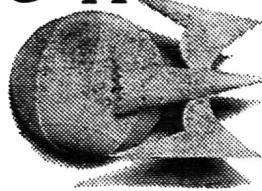
Salvan — Les Marécottes — La Creusaz
Finhaut — Emosson — Barberine
Chamonix — Mer de Glace par le chemin de fer du Montenvers

Verbier — Fionnay — Mauvoisin — Champex
La Fouly — Ferret
Vallée d'Aoste par le tunnel du Grand-Saint-Bernard

Réductions pour les écoles.

Renseignements : Direction MC-MO 1920 Martigny 1. Téléphone (026) 2 20 61
Service automobile MO 1937 Orsières. Téléphone (026) 4 11 43

Apprenez les langues où on les parle



L'anglais à Londres, Bournemouth, Torquay, Brighton, Dublin, Edimbourg. L'américain à East Lansing, USA.

Le français à Lausanne, Neuchâtel, Paris, Cap d'Ail, Amboise, Loches. L'italien à Florence, Turin.

L'espagnol à Barcelone, Madrid. L'allemand à Cologne, Zurich.

Renseignements et inscriptions :

Europcentres, CH-8038 Zurich, Seestrasse 247, tél. 051 45 50 40,
1000 Lausanne, 12, passage St-François, tél. 021 22 47 45,
2000 Neuchâtel, 11, rue de l'Hôpital, tél. 038 41 575

EUROCENTRES

de la Fondation Centres européens Langues et Civilisations



De l'Oberland bernois au Valais en passant par la **GEMMI**

Une marche inoubliable en traversant ce fameux col.

Téléphérique
Kandersteg-Stock
Télésiège
Stock-Sunnenbühl
Tél. (033) 75 12 69

Prix spéciaux pour écoles et sociétés.

Grands dortoirs. **Ecole de varappe.**

Demandez prospectus avec carte en relief.



Berghotel

Schwarzenbach

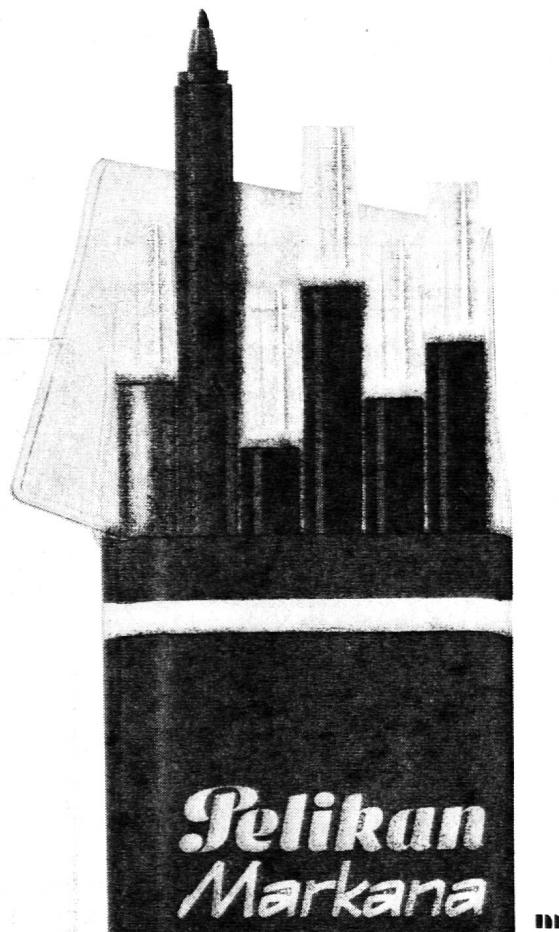
am Gemmipass, 2061 m. D.M.

Tél. (033) 75 12 72

le nouveau crayon à pointe fibre de Pelikan, est idéal pour apprendre à écrire, pour dessiner et pour colorier

Markana 30

- Il écrit immédiatement
- Il est toujours propre, grâce à son capuchon de sécurité
- Sa réserve de couleur est particulièrement grande
- Ses couleurs sont lumineuses; elles ne barbouillent pas
- Il est vendu à l'unité ou en étuis de 6 ou de 10 couleurs assorties



Demandez la brochure instructive no 99/127/69 avec de nombreux exemples d'application du stylo fibre dans l'école.

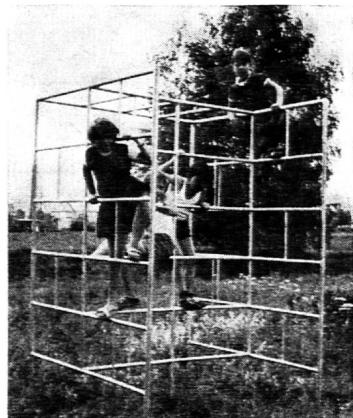
Günther Wagner AG
Pelikan-Werk, 8038 Zurich

Grand choix en

engins de jeux

pour écoles et jardins d'enfants.

Constructions robustes et résistantes aux intempéries.



ROGA S.A.

8953 Dietikon
Dammstrasse 3
Tél. (051) 88 88 62 - 88 89 20

1 à 2 places d'élèves orthophonistes sont à repourvoir pour le 1^{er} octobre 1970 au :

service médico-psychologique du Jura

La formation pour les orthophonistes de langue française se fait par groupe de 3 ou 4 élèves principalement au Service médico-psychologique et à l'Université de Berne pour les cours théoriques : sa durée est de trois ans ; il débute chaque année en automne et se termine par un diplôme du niveau de celui de maître secondaire. Les élèves orthophonistes auront préalablement, si possible, une expérience de deux ans, voire davantage, comme instituteur, institutrice ou maître secondaire en plus de leur diplôme ou de leur certificat de maturité ; ils recevront pendant leur formation la même rétribution que celle obtenue au cours de leur activité professionnelle. Les candidats devront s'engager pour les trois ans de formation complète et offrir une certaine garantie d'exercer ensuite la profession d'orthophoniste dans le Jura.

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
3000 BERN E

1820 Montreux
J. A.